

Quartiers Libres - Marseille

Compte-rendu de la réunion publique du 19 septembre 2016

Destinataires :

Les participants

Auteurs :

Res publica

Date :

19 septembre 2016

cr 160919 Réunion Publique v4

*Compte-rendu de la réunion publique du 19 septembre 2016, au cours de laquelle
l'équipe Güller Güller / TVK a présenté son projet*

SOMMAIRE

1.	LES PARTICIPANTS ET L'OBJECTIF DE LA REUNION	3
1.1.	LES PARTICIPANTS.....	3
1.2.	L'OBJET DE LA REUNION	4
2.	PRESENTATION DU PROJET.....	5
2.1.	MOT D'INTRODUCTION DE MME CARADEC, ADJOINTE A L'URBANISME	5
2.2.	PRESENTATION DU PROJET PAR MICHAËL GÜLLER.....	5
2.3.	REACTION DE MME CARADEC	7
3.	DEBAT AVEC LES PARTICIPANTS	8
3.1.	PREMIER TEMPS DE QUESTION.....	8
3.2.	DEUXIEME TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES.....	9
3.3.	TROISIEME TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES	9
3.4.	QUATRIEME TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES	10
3.5.	CINQUIEME TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES	11
4.	PROCHAINES ETAPES DE LA CONCERTATION	13

1. LES PARTICIPANTS ET L'OBJECTIF DE LA REUNION

1.1. LES PARTICIPANTS

Environ 200 personnes ont participé à cette réunion qui s'est déroulée sur le Grand Plateau de la Friche de la Belle de Mai. Etaient aussi présents :

- Elus et techniciens de la ville de Marseille et/ou de la Métropole :
 - Solange Biaggi, 4^{ème} adjointe au Maire, en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et du projet « Grand Centre-ville » ;
 - Marie-Claude Bruguière, conseillère municipale à la Mairie de Marseille ;
 - Laure-Agnès Caradec, Adjointe à l'urbanisme, au projet métropolitain, au patrimoine foncier et au droit des sols à la Maire de la ville de Marseille ;
 - Gérard Chenoz, Adjoint à la Mairie de Marseille en charge des Grands Projets d'Attractivité ;
 - Anne-Marie d'Estienne d'Orves, Adjointe à la Mairie de Marseille en charge de l'action culturelle, du spectacle vivant, des musées, de la lecture publique et des enseignements artistiques ;
 - Monique Cordier, Adjointe aux espaces naturels, parcs et jardins, développement durable, droit des sols et au plan climat à la Mairie de la ville de Marseille
 - Lisette Narducci, Maire des arrondissements 2 et 3 de Marseille
 - Didier Dropy, Adjoint de Quartier à la mairie de secteur 3 et 4^{ème} arrondissements, délégué à la culture, l'environnement et les espaces verts ;
 - Hélène Jouve, responsable du développement de Grands Projets à la Ville de Marseille ;
 - Johanna Haegel, responsable du développement de Grands Projets à la Ville de Marseille ;
- Représentants du groupement Güller Güller / TVK :
 - Michael Güller, architecte pour l'agence Güller & Güller
 - Pierre-Alain Trévelo, architecte pour l'agence TVK
 - Alexandre Bullier, architecte pour l'agence TVK
 - Timothée Turquin, urbaniste pour l'agence Alphaville
 - Stanislas Zakarian, architecte pour l'agence Zakarian Navelet
 - Etienne Ballan, sociologue, membre de l'équipe lauréate Güller & Güller - TVK ;
- Gilles-Laurent Rayssac, directeur de l'agence de concertation Res publica ;

- Victor Coquet, consultant à l'agence de concertation Res publica ;

1.2. L'OBJET DE LA REUNION

Cette réunion marque le lancement de la deuxième phase de concertation du projet Quartiers Libres Belle de Mai à Marseille à laquelle les Marseillais sont invités à participer.

La première partie de la réunion était consacrée à la présentation du projet de l'équipe lauréate par Michaël Güller, la deuxième partie à un temps de débat, de questions-réponses entre les habitants, les élus et les techniciens.

2. PRESENTATION DU PROJET

2.1. MOT D'INTRODUCTION DE MME CARADEC, ADJOINTE A L'URBANISME

L'élue commence son discours en saluant les élus présents à la réunion, elle tient à souligner l'implication de tous les acteurs institutionnels et des techniciens dans le projet. Elle rappelle succinctement les différentes étapes de réflexion qu'il y a eu autour du projet Quartiers Libres, jusqu'à l'écriture du cahier des charges, support de réflexion des candidats à la maîtrise d'œuvre.

Ce projet a suscité beaucoup d'intérêt, puisqu'une fois l'appel à candidatures lancé, la Mairie de Marseille a reçu 32 réponses, dont certaines d'équipes internationalement renommées. Elle a par la suite décidé d'en sélectionner trois. Pendant un an, il y a eu un travail d'échange et de production entre les équipes et les services de la ville, que l'élue tient à remercier. A la suite de ce rendu, la Commission d'Appel d'Offres marchés publics (MAO) de la ville a choisi de retenir l'équipe Güller & Güller et TVK pour accompagner et développer le projet pendant les dix prochaines années.

Mme Caradec est très attentive à l'équilibre financier du projet, les recettes doivent compenser les dépenses. Elle partage la frustration des habitants qui souhaiteraient que ce type de projet avance plus vite, mais elle insiste sur la nécessité de mettre en place une réflexion à long terme, en comparant ce projet celui d'Euroméditerranée, qui s'est étalé sur 13 ans et a grandement bénéficié à la ville de Marseille.

2.2. PRESENTATION DU PROJET PAR MICHAËL GÜLLER

Michaël Güller introduit sa présentation en saluant les participants ici présents, il se réjouit d'avoir la possibilité d'interagir avec les habitants et les acteurs du quartier. Il présente l'ensemble des membres de l'équipe lauréate.

Il insiste sur l'intérêt de s'affranchir des limites physiques actuelles, de franchir les murs pour créer un véritable lieu de vie. Il s'attarde sur un des éléments structurants du projet, cette grande forêt, à l'échelle du quartier et de la ville. Ce type d'aménagement devrait contribuer à ouvrir le site et par conséquent à le désenclaver. Michaël Güller présente aussi l'idée d'un cheminement, qui permettrait de traverser le site des casernes, et d'accéder directement à la gare au niveau des quais, sans emprunter le parcours actuel de la rue Guibal. Il rappelle la nécessité de créer des perméabilités pour pouvoir avoir un quartier agréable à traverser, à arpenter, pour rejoindre la gare et le centre-ville.

Concernant le site de la caserne du Muy, Michaël Güller propose de creuser un passage au centre de la façade de la caserne du Muy, pour ouvrir le rez-de-chaussée. Il prévoit aussi de rendre la coupole accessible au public. Autour de la caserne, le projet inclut le développement de quartiers résidentiels, Michaël Güller insiste sur le fait qu'il est nécessaire de créer du logement qui bénéficie au quartier. L'urgence est bien évidemment à la création d'un groupe scolaire plus conséquent que les groupes temporaires actuels, il faut aussi implanter des équipements, une maison de projet, une médiathèque. L'équipe lauréate veut compléter les fonctionnalités de ce quartier en créant des linéaires commerciaux, notamment sur la rue Cavaignac.

Pour donner un cadre à leur réflexion, l'équipe réunie autour de l'agence Güller Güller a travaillé sur 3 engagements pour le réaménagement du quartier, afin de lui donner une certaine cohérence.

1 - Quartier intégrateur

Le premier engagement qui intéresse le maître d'œuvre, c'est la capacité intégratrice du quartier qui, depuis sa création au 19^{ème} siècle, a toujours intégré les immigrants et servi de lieu d'accueil des nouvelles populations. En plus de la forêt de 2 hectares, Michaël Güller rappelle l'intérêt de créer des petits lieux de convivialité. Il présente un certain nombre de lieux où pourraient prendre place ces espaces de respiration, de convivialité en rappelant aux habitants, que c'est leur rôle de déterminer à quel endroit ce type d'espace peut prendre forme. Au sujet de la mobilité, l'équipe veut créer des faisceaux cyclistes et piétons, utiliser la boucle ferroviaire pour un cheminement au service du quartier ; tout cela devrait contribuer au désenclavement du quartier. Michaël Güller rappelle qu'il est aussi nécessaire de connecter les transports en commun du quartier sur les grandes lignes pour accroître les échanges entre le quartier et les secteurs environnants.

2- Gare à 360°

Le deuxième concept que l'équipe lauréate souhaite développer c'est la « gare à 360° ». La gare tourne actuellement le dos au quartier, le balcon regarde exclusivement vers le centre-ville, alors que vers l'arrière, la rue Honorat est peu attractive avec ce mur qui cache les voies ferrées. L'équipe souhaite développer cette qualité de terrasse vers le quartier. Il ne paraît pas nécessaire au maître d'œuvre d'attendre la construction de la gare souterraine pour faciliter l'accès des habitants de la Belle de Mai à la gare actuelle.

3 –Butte métropolitaine

Le troisième concept développé par le groupement Güller Güller / TVK c'est la « butte métropolitaine ». Michaël Güller défend cette idée par la présence actuelle de structures à rayonnement métropolitain, que ce soit la Friche de la Belle de Mai, le pôle média et les nouveaux équipements qui prendront place dans le quartier dans les prochaines années ; il faut les décloisonner. Il utilise l'exemple du pôle média à Bruxelles, qui s'est ouvert sur le quartier et a permis le développement de petites entreprises, start-ups de production qui ont occupé les lieux annexes.

Avant de terminer son intervention, Michaël Güller rappelle les priorités à traiter dans les trois prochaines années :

- La mise en service du groupe scolaire, avec une extension possible de la structure sur le boulevard National ;
- La mise à disposition temporaire des espaces de la caserne du Muy à une association capable d'y implanter un projet culturel qui répond aux besoins du quartier ;
- Arboriser la future forêt en face de la caserne du Muy, pour avoir un espace boisé conséquent dans les prochaines années.

Marseille s'est développé autour de portes/d'entrées sur le monde extérieur, que ce soit l'urbanisation très ancienne autour du Vieux Port ou celle générée par l'arrivée de la gare au 19^{ème} siècle. Contrairement au Vieux Port et ses alentours, les quartiers de gare, dont fait partie la Belle de Mai, n'ont pas bénéficié d'autant d'intérêt. Aujourd'hui, cette partie de la ville doit être réinventée, et s'inscrire dans cette dynamique métropolitaine.

2.3. REACTION DE MME CARADEC

Laure-Agnès Caradec rappelle la position de transparence et d'ouverture que s'est donnée la Ville sur ce projet, le diaporama présenté par l'équipe lauréate sera consultable sur le site Jenparle©. Un débat en ligne est étudié pour être ouvert sur le projet et offrir la possibilité de s'exprimer à ce sujet.

3. DEBAT AVEC LES PARTICIPANTS

3.1. PREMIER TEMPS DE QUESTION

Une habitante du quartier, aussi directrice de l'école maternelle Révolution, située à proximité du secteur du projet : Quelle est l'ampleur des deux groupes scolaires en projet ?

Une habitante de la Belle de Mai : Quel est le nombre de logements prévus ?

Une habitante de Marseille, qui ne réside pas dans le quartier mais est intéressée par le projet : Comment comptez-vous désenclaver le quartier avec les transports en commun ?

Un habitant à la Belle de Mai, aussi militant associatif et membre du PCF : Pourquoi l'implantation de services publics n'a pas été évoquée lors de la présentation du projet ? Pourquoi le projet ne propose pas d'étendre l'offre de transport avec la création d'un tram train, voire d'un arrêt de train sur le cœur de la Belle de Mai ?

Michaël Güller rappelle que le projet inclut à long terme un arrêt et que l'équipe est actuellement en discussion avec la SNCF pour savoir si celui-ci est réalisable. A court terme, le projet développera des cheminements pour les piétons et les cyclistes, ce qui devrait le rendre plus accessible et moins enclavé.

Timothée Turquin, Alphaville, membre de l'équipe lauréate, répond à la question sur les groupes scolaires. Il est prévu de remplacer à moyen terme les deux groupes scolaires temporaires, par celui en construction à la caserne Marceau. Ce dernier fera à minima 20 classes ; même s'il va désengorger les équipements scolaires de la Belle de Mai, ce nouveau groupe scolaire ne suffira pas à répondre à la situation actuelle. La densification du quartier et l'arrivée de nouveaux logements nécessiteront de nouvelles places pour les élèves.

Lisette Narducci, Maire de secteur intervient à propos de la question sur le désenclavement. Il y a une étude en cours à l'échelle de la Métropole. La maire est d'avis qu'il est essentiel de construire en fonction du développement des lignes de transports.

Concernant le groupe scolaire, la création d'une école de 20 classes sur le terrain de la Caserne ne suffira pas, le territoire se développe trop vite. La mairie mène une réflexion sur les anciens locaux Renault pour agrandir l'école National, qui a largement atteint sa capacité d'accueil. L'étendue du projet, 140 ha, permet la construction de nouveaux logements, mais il faut réfléchir à l'équiper. Il y a une réservation foncière sur les terrains de la Friche pour la création d'une école. Elle n'est pas engagée pour le moment, mais elle reste une priorité de la Mairie de secteur. Lisette Narducci note avec beaucoup de satisfaction la réserve de forêt incluse au projet.

Alexandre Bullier, TVK répond à la question sur le nombre de logements. Actuellement le projet prévoit environ 450 logements, la répartition entre logements en accession et logements sociaux n'a pas encore été définie. Une majorité d'entre eux sera construite au-dessus de la rue de la Belle de Mai et la caserne du Muy, et une partie un peu moins importante autour de la forêt.

Helene Jouve, Ville de Marseille, ajoute que la direction Habitat a entrepris une action sur l'habitat ancien ; il est intéressant de savoir comment y travailler à l'échelle du quartier.

3.2. DEUXIEME TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES

Un habitant du quartier, aussi responsable d'une association de locataires dont les logements sont situés à proximité du secteur de projet : Pourquoi le projet ne s'intéresse pas au secteur de la Caserne des douanes ? Quelle liaison peut être réalisée avec la porte d'Aix ? Pourquoi l'aménagement de la place d'Aix dure si longtemps ?

Une habitante du secteur se satisfait que le quartier ne sera plus le plus pauvre d'Europe : Quelle sera la hauteur des immeubles construits ? Est-ce que vous envisagez une piscine, vu le nombre d'enfants qui ne savent pas nager dans le quartier ?

Une habitante du quartier : Est-ce qu'il y'aura des expropriations, concernant certaines rues pour améliorer la trame urbaine existante ?

Michael Güller répond à la question sur les frontières du projet, en rappelant la nécessité d'ouvrir les équipements et de créer des perméabilités vers les quartiers voisins.

Pierre Alain Trévolo, TVK, répond à la question sur les hauteurs des bâtiments. Le projet n'est pas encore assez abouti pour pouvoir établir des hauteurs fixes, mais il respectera la situation actuelle d'ensoleillement et les qualités visuelles du quartier, tout en garantissant une certaine compacité, une certaine densité du bâti.

Etienne Ballan, sociologue, ajoute pour la dernière question, qu'il n'y a à ce jour aucune expropriation de prévue, le projet doit se faire dans l'intérêt général, l'expropriation n'a lieu que si elle est jugée d'utilité publique. Il reste à définir avec les participants qu'est-ce que l'utilité publique pour ce projet.

3.3. TROISIEME TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES

Une habitante du quartier s'interroge sur l'intérêt suscité par la vente du couvent et du terrain annexe : Quel est l'avenir du foncier du couvent ?

Un habitant de la Belle de Mai : Comment peut-on intégrer les microprojets actuels du quartier, comme celui de la rue Loubon, au sein de ce très beau projet ? Peuvent-ils continuer à subsister ?

Une habitante du quartier, attachée aux métiers de ferronnerie, d'ébénisterie, qui sont des métiers historiquement ancrés dans le quartier : Est-il possible de valoriser ces métiers aux yeux des jeunes, en proposant un espace de formation dans le projet ?

Une habitante du quartier s'inquiète des problèmes liés à la circulation automobile : Alors qu'il y a une population infantile qui est très importante, comment allez-vous réfléchir aux problématiques de circulation automobile au sein du quartier ?

Laure-Agnès Caradec répond à la question sur le couvent des sœurs. Elle rappelle aux habitants que celui-ci n'est toujours pas acquis par la ville, Laure-Agnès Caradec a rencontré l'avocat et la personne qui s'occupe de leurs intérêts, un processus de négociation a été lancé, France Domaine a été saisi pour évaluer la valeur du bien.

Concernant la deuxième question sur les microprojets, Mme Caradec affirme que le projet immobilier sur cette rue est un projet de longue date et que de telles opportunités foncières ne peuvent pas

être bloquées. L'équipe lauréate réfléchit évidemment à la bonne intégration de tous ces micro-projets au sein du projet Quartiers Libres.

Laure-Agnès Caradec revient sur la question sur les frontières du projet ; elle assure aux habitants que la réflexion ne s'arrêtera pas aux 140 hectares. Une réflexion sera notamment lancée avec Euroméditerranée sur les terrains mis en commun. Le redéveloppement d'un quartier doit aussi avoir un rôle économique, il doit bénéficier au quartier mais aussi aux équipements nouvellement créés.

Concernant les métiers historiquement implantés dans le quartier, Laure-Agnès Caradec est en accord avec la proposition, de création de formations et d'espaces de formation au sein du projet Quartiers Libres.

Lisette Narducci souhaite que la circulation et le désenclavement soient des priorités traitées au plus vite. La Maire de secteur a récemment demandé une étude au service Circulation qui doit être restituée d'ici la fin octobre ; cette étude sera également soumise aux habitants.

Lisette Narducci se réjouit que la Mairie centrale se porte acquéreur du monastère. Elle aurait été très inquiète si un opérateur privé s'y était intéressé. Elle insiste sur l'opportunité fabuleuse que représente le bâti présent sur cette propriété, elle propose d'en faire un équipement culturel, une bibliothèque ou un musée qui viendrait compléter la Friche.

3.4. QUATRIEME TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES

Une habitante du quartier, qui réside juste en face du couvent. Elle s'inquiète pour la surveillance des lieux si le couvent reste vide. La résidence dans laquelle elle vit a récemment été cambriolée. Elle demande s'il y a un risque d'augmentation des délits dans le secteur, si le couvent reste vide un certain temps ?

Une habitante du quartier, s'inquiète aussi de la sécurité dans le quartier : Qui est ce qui peut me faire croire que je réussirai, jeune fille de 32 ans, à traverser ce parc en sécurité [l'espace boisée de la caserne du Muy] un soir d'hiver ?

Un habitant du quartier s'interroge sur le modèle de gestion qui va être mis en place pour entretenir cette forêt urbaine : Qui va s'occuper de la gestion de cette forêt ? Comment celle-ci va-t-elle s'organiser ? Quelle réflexion sera développée autour des végétaux qui vont y être plantés ?

Laure-Agnès Caradec indique que, sur le couvent, la ville ne peut rien faire tant qu'elle n'est pas propriétaire des lieux. Une fois propriétaire, elle peut envisager une occupation temporaire, par des associations, le temps que soit déterminé l'usage définitif des lieux. Cela devrait créer une auto-surveillance à l'échelle du quartier. De plus, la mairie de Marseille a fait de nombreux efforts avec la vidéo surveillance et l'augmentation des forces de police de proximité. L'adjointe est convaincue qu'une auto surveillance va se faire avec le renouvellement des espaces et la dynamisation des lieux. Quand l'espace public est occupé, il fait généralement fuir les mauvais usages.

Monique Cordier, adjointe à la Mairie centrale en charge de l'entretien des espaces verts, répond à la question sur la gestion de la nouvelle forêt en projet. La ville de Marseille est la seule ville de la région à avoir des parcs de plus d'un hectare qui sont éco labellisés. Cette nouvelle forêt respectera les mêmes engagements, comme le non-emploi de produits pesticides ou le choix des végétaux en concordance avec le climat local. L'entretien des arbres d'alignement et l'entretien des voiries seront à partir du 1^{er} octobre, de compétence de la Métropole, c'est donc le même service qui s'occupera de ces deux tâches, cela permettra d'éviter certaines négligences.

3.5. CINQUIEME TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES

Une habitante du quartier, rappelle l'importance d'une Maison du projet, même si elle s'accorde à dire qu'il est intéressant d'organiser des réunions en ces lieux, c'est une occasion de désenclaver la Friche de la Belle de Mai et de l'ouvrir sur le quartier. Sous quelle forme et dans quel délai peut-on espérer la création d'une maison du projet ?

Sa deuxième interrogation concerne la maîtrise d'usage, elle aimerait que les habitants aient davantage de moyens pour pouvoir porter des propositions efficaces. Faire appel à des bureaux d'études reste trop coûteux pour eux.

Un habitant du quartier, s'interroge sur les futurs usagers que sont les jeunes : Comment allez-vous intégrer cette future jeunesse ? Comment ces jeunes vont-ils s'approprier les projets et comment va-t-on les associer à leur développement ?

Laure-Agnès Caradec rappelle qu'une réunion a été organisée avec les collégiens et les lycéens du quartier et que d'autres auront lieu dans les années à venir.

Un résident du quartier est convaincu par la présentation à laquelle il vient d'assister, mais aimerait avoir davantage de détails sur les prochaines étapes du projet : Qu'en est-il du phasage et quelles sources de financement vont être utilisées ?

Un habitant du quartier rappelle qu'un collectif des écoles du quartier a été créé et que tous les établissements partagent le même constat ; le quartier manque d'équipements pour les enfants scolarisés. Est-ce que le projet intègre des équipements comme une piscine ou des terrains de sport ?

Un membre du forum PSS archi, s'interroge sur la dimension métropolitaine à donner au quartier : Avez-vous déjà des idées d'usage pour la caserne du Muy ? Je pensais à une héritière du peintre Pablo Picasso qui cherche à s'implanter dans la région.

Un participant s'inquiète des conséquences paysagères d'un tel projet : Est-ce que cette photo, utilisée pour clore la présentation [vue plongeante sur la caserne du Muy] sera toujours aussi belle une fois le projet construit ?

Michaël Güller répond sur l'impact paysager du projet qui doit s'implanter de manière respectueuse dans l'environnement actuel. L'équipe lauréate veut garder une visibilité autour du projet de la caserne du Muy, cette visibilité elle est indispensable à la réussite du projet, ce qui sera construit aura des empreintes au sol peu élevées, avec une perméabilité visuelle forte.

Michaël Güller est très intéressé par l'idée de Maison du projet, qui sera un lien d'échange et une première manifestation physique du projet Quartiers Libres. Pour le phasage, le groupe scolaire Marceau reste la priorité absolue, après il faudra travailler sur la typographie pour libérer des accès et créer des flux.

Pour la caserne du Muy, **Michaël Güller** affirme que le débat est encore à mener. Il faut réfléchir à une fonction qui soit pérenne et contribue à la vision métropolitaine donnée au projet. Cette idée d'exposition des œuvres de Picasso peut être étudiée.

Concernant les coûts d'un tel projet, **Laure-Agnès Caradec** détaille les financements possibles. Il y aura forcément des financements publics, mais qui passent par la valorisation foncière des 450 nouveaux logements afin de réinjecter cet argent dans les équipements du quartier. D'autres financements sont nécessaires, il faut faire appel au Conseil général, au Conseil Régional. L'adjointe ne

garantit pas qu'une piscine sera construite sur le quartier, elle invite les élus à réfléchir à d'autres manières de financer les équipements publics aujourd'hui.

Solange Biaggi, adjointe au Maire, notamment en charge du projet Marseille grand centre-ville évoque le lien qui doit se créer entre ce projet et le centre-ville de Marseille. Il est nécessaire d'agrandir le centre-ville de Marseille, pour lui donner un potentiel commercial plus important. Cela passe aussi par la valorisation des petits commerces, et de l'artisanat local.

Lisette Narducci évoque l'idée d'une réouverture de la voie d'entrée entre la rue Masséna et la rue de la Belle de Mai. Cet aménagement peut être mis en place dans les plus brefs délais et améliorerait significativement le fonctionnement du quartier.

4. PROCHAINES ETAPES DE LA CONCERTATION

Hélène Jouve prend la parole pour évoquer les étapes à venir concernant le projet et le processus de concertation. Elle rappelle aux participants, que l'équipe lauréate et la ville de Marseille se sont engagées à travailler ensemble sur un temps long, 10 ans.

Elle résume les démarches et travaux, qu'elle et Johanna Haegel, ont effectué ces derniers mois ; hormis des démarches administratives, elles sont allées consulter les services techniques de la Mairie. Elles ont travaillé à la réalisation d'un journal, qui devrait suivre le projet tout au long de sa réalisation. La concertation va être co-construite avec un triple objectif à savoir, répondre aux besoins des participants, alimenter le travail des différents services et techniciens à partir de ce que les participants auront exprimé, éclairer les élus qui prendront les décisions par la suite.

En vue des sujets de débats qui émergent, elle propose aux participants de travailler sur ces grandes thématiques que sont :

- La mobilité ;
- Les équipements scolaires et sportifs ;
- Les espaces publics avec l'idée de *pocket place* développée par l'équipe lauréate ;
- La maîtrise d'usage.

Elle est convaincue qu'il faut mettre en accès libre les lieux symboliques comme la Caserne Muy ou le Jardin Levat.

Aujourd'hui il y a trois collègues autour du projet ; les participants à la concertation, le Cotech (comité technique) des partenaires et le Copil (comité de pilotage) des élus. Cette discussion à trois doit respecter certaines modalités :

- La transparence dans la concertation ;
- L'argumentation dans le dialogue.
- La nécessité d'y passer du temps

Laure-Agnès Caradec conclut cette réunion en remerciant tous les participants ainsi que Hélène Jouve et Johanna Haegel, l'équipe Güller Güller / TVK et les élus présents.